

**BOURSE REGIONALE D'ETUDES POUR LES FORMATIONS
DU SANITAIRE ET DU TRAVAIL SOCIAL
GUIDE PRATIQUE D'UTILISATION**

**La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur vous accueille sur sa nouvelle plateforme vous permettant de déposer en ligne
votre demande de bourse d'études pour la rentrée 2024-2025**

Vous êtes :

- **étudiant inscrit dans un institut de formation du secteur sanitaire ou du travail social autorisé ou agréé par la Région** et
 - **suivez une formation à temps plein ou en cursus partiel** (la durée de la formation doit être toutefois équivalente à 70 heures minimum),
- Et
- **êtes inscrit au titre des quotas ou capacités d'accueil fixées par la Région**

Vous pouvez formuler une demande de bourse d'études en vous connectant : à partir du lien ci-dessous :
[Région Sud-Bourse du Sanitaire et du Travail Social](#)

Pour une première connexion : deux possibilités

1. Vous avez un compte sur France Connect : Cliquez sur le logo **France Connect** et laissez-vous guider
- Ou
2. Vous n'avez pas de compte : cliquez en bas de page sur "Nouvel utilisateur ? **Créer mon compte Région Sud** " Complétez et cliquez sur **créer mon compte**. Un mail vous est adressé automatiquement, **il vous appartient de cliquer sur le lien pour valider votre compte.** ⚠ **Ce lien est valable 24H**, passé ce délai il faudra recommencer l'opération et de nouveau renseigner le formulaire

Après la création du compte, vous devez **conserver vos identifiants indispensables pour les connexions futures**

Si vous avez déjà un compte existant, **renseignez votre identifiant et mot de passe et cliquez sur me connecter**

ESPACE USAGERS

Vous êtes sur votre tableau de bord, vous visualisez votre espace qui est constitué d'un menu sur la partie haute de l'écran et dans la partie centrale de la page, d'un espace personnalisé pour accéder rapidement à vos demandes d'aides intitulé « Mes demandes d'aides ».

En cliquant sur le bouton « Déposez une demande d'aide », vous accéderez à toutes les aides régionales en ligne pour lesquelles vous pourrez, en fonction de votre situation, déposer une demande.

Pour faciliter le dépôt de votre demande, pensez à réunir et scanner individuellement les pièces administratives à fournir au regard de votre situation.

DEPOSER UNE DEMANDE D'AIDE

1 seule demande pourra être déposée par année universitaire au titre de la même aide

Dans la barre de recherche, **tapez BOURSE** pour vous permettre d'accéder au dépôt de la demande de bourse

- Cliquez sur le lien Bourse régionale d'études pour les formations du sanitaire et du travail social

Votre demande d'aide en 5 étapes

- **1. le Préambule, prenez connaissance :**

- du cadre d'intervention, cliquez sur le lien pour connaître les critères d'éligibilité
- des pièces à fournir, cliquez sur le lien
- des coordonnées téléphoniques du service en bas de page

- Cliquez sur **Suivant**



« Retour à la connexion »

Civilité* Choisissez...

Nom de naissance*

Nom d'usage*

Prénom*

Date de naissance* jj/mm/aaaa

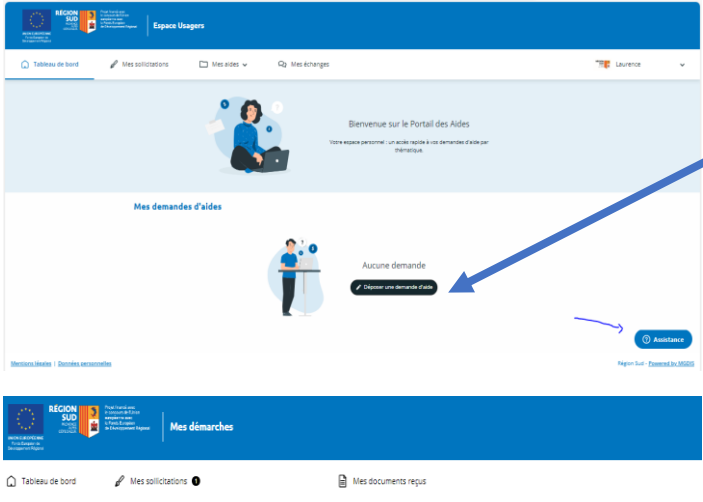
Pays de naissance* Rechercher...

Courriel*

Mot de passe*

Confirmation du mot de passe*

CRÉER MON COMPTE



Choix de l'aide

Vous pouvez sélectionner une aide parmi la liste des aides disponibles.

Recherche

Filtrer par famille de tiers Particulier

Liste des aides

Bourse Régionale d'Etudes pour les formations du Sanitaire et du travail Social

Bourse Régionale d'Etudes pour les formations du Sanitaire et du travail Social : Préambule

1. Consultation du cadre d'intervention
Je prends connaissance du [cadre d'intervention](#).

2. Préparation
Je prépare les informations et pièces justificatives attendues.
La liste des pièces attendues est [disponible ici](#).

3. Dépôt
Je saisis les informations et dépose les pièces justificatives.
Ma demande est sauvegardée au fur et à mesure de sa saisie.

4. Recevabilité
La Région vérifie les pièces administratives et vous informe de la recevabilité de votre demande.

5. Instruction
La Région instruit votre dossier, échange avec vous si besoin et vous informe de la décision.

Suivant

- **2. à 3.** Renseignez le code établissement communiqué par votre établissement de formation

Puis remplissez les champs et cliquez sur « **Suivant** »

- **4.** Déposez toutes vos pièces administratives

Puis cliquez sur « **Suivant** »

- **5.** Vos engagements et transmission de votre demande à la Région

Vous arrivez sur le récapitulatif de votre demande, nous vous invitons à relire vos informations ET cochez la case en dessous du Récapitulatif puis cliquez sur « **Transmettre** » pour déposer votre demande.

Si vous ne souhaitez pas transmettre votre demande immédiatement à la Région, ne cliquez pas sur transmettre, vous pourrez ainsi prendre le temps de la finaliser. Elle sera enregistrée sur votre espace avec un statut « en cours de création ». En cliquant sur « reprendre », vous pourrez finaliser toute la procédure de saisie jusqu'au dernier écran.

Lorsque vous avez transmis votre demande, vous recevrez un mail de confirmation avec le récapitulatif de votre saisie, accessible également à partir de votre espace usager.

A titre d'information, pour suivre l'évolution de votre dossier :

- ✓ **Au statut « en cours de création »** : votre demande n'est pas déposée auprès des services de la Région vous êtes invité à le finaliser et cliquer sur « Transmettre ».
- ✓ **Au statut «Prise en charge** » : votre dossier est déposé à la Région.
- ✓ **Au statut «En cours d'instruction** » : votre dossier est en cours d'analyse par le Service de la Région.
- ✓ **Au statut «Instruction terminée** » : votre dossier a été instruit, vous pourrez prendre connaissance de la notification d'accord ou de rejet dans votre dossier.

Dans le cadre de son instruction, la Région est susceptible de vous demander des éléments ou pièces complémentaires. Vous devrez alors vous connecter à votre espace personnel pour y répondre. **Tous les échanges avec la Région doivent être effectués en ligne depuis votre espace usager.**

BESOIN D'UNE AIDE TECHNIQUE ?

Vous n'arrivez pas à vous connecter, la Région vous accompagne dans vos démarches, cliquez sur « Contacter la Région » .

Vous êtes connecté et rencontrez une difficulté technique pour accéder à vos informations, votre dossier ou déposer une pièce administrative, cliquer « Assistance ».